

**AUTORISATION DU DIRECTEUR
EN FAVEUR D'INTERVENANTS REPUTES AGRES
PARTICIPANT A L'ENSEIGNEMENT – BENEVOLES OU REMUNERES
ENCADREMENT DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**

Réf. : circ. M.E.N. n° 2017-116 du 6 octobre 2017 – B.O. n° 34 du 12 octobre 2017

ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE CONCERNEE : _____

DEMANDE INDIVIDUELLE :

- Professeur d'EPS ETAPS* – CTAPS*
 Professeur des écoles Titulaire d'une carte professionnelle
 Titulaire d'une attestation de stagiaire CQP* ou BP*

DEMANDE EMANANT :

- de l'association :
 du centre d'accueil :

Adresse : CP : Ville :

Courriel : Tél. :

Responsable :

**Nouveau projet : établir une convention. S'il ne s'agit pas d'un nouveau projet : convention signée le*

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'INTERVENANT :

- Bénévole Rémunéré

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse : CP : Ville :

Courriel : Tél. :

Numéro de la carte professionnelle : valable jusqu'au

(vérification possible sur <http://eapublic.sports.gouv.fr/CarteProRecherche/Recherche>)

Rôle de l'intervenant extérieur : il est placé sous l'autorité de l'enseignant de la classe. Il assure un rôle d'éducation en respectant les modalités d'intervention fixées et en adoptant une attitude compatible avec le bon fonctionnement du service public d'éducation.

Organisation prévue pour l'activité :

- Un seul groupe, encadrement conjoint.
 Deux groupes séparés, enseignant et intervenant ayant chacun un groupe en charge.
 Groupes dispersés, l'enseignant n'ayant en charge aucun groupe particulier mais assurant la coordination.

L'intervenant atteste la remise du projet pédagogique, des modalités de mise en œuvre et du règlement intérieur de l'école et s'engage à les respecter.

Date :

Signature de l'intervenant :

Nom de l'enseignant :

Avis de l'enseignant :

Date : signature :

Autorisation d'intervention par le directeur d'école :

OUI / NON

Date : signature :

Un exemplaire est à conserver à l'école, une copie sera transmise à l'IEN